

1 - CONDITIONS TECHNIQUES :

- Dimensions du plateau :
 - ouverture : 7,00m (mur à mur)
 - profondeur : 10,70m (9m jusqu'au rideau de fond de scène)
 - hauteur : 6,70m

IMPORTANT :

- Le théâtre est doté d'un gril technique fixe à 6,70 mètres, monté en tubes métalliques de diamètre 50 mm, voir plan ci joint
- Un rideau de fond et des pendrillons noirs sont équipés à l'allemande (1,70 m du mur de fond de scène et le long des murs cour et jardin).
- Le théâtre dispose d'un rideau d'avant-scène rouge s'ouvrant côté cour.
- Le stockage d'éléments de décors le long des murs cour et jardin est impossible.

Pour toutes autres dispositions, votre compagnie devra apporter ses propres rideaux qui seront démontés après chaque représentation sauf accord avec les régisseurs de chaque compagnie du programme.

Le rideau de fond restera à 1,70 m du mur de fond de scène pour permettre les passages jardin cour et le stockage d'éléments de décors difficiles à manipuler.

- LE THEATRE DU CHIEN QUI FUME MET A VOTRE DISPOSITION :

A) POUR LA LUMIERE :

1 jeu d'orgue manuel / mémoire de 30 circuits de 3 kW comprenant :

- 1 console à mémoires AVAB type CONGO KID
- Gradateurs ADB type EURORACK 48 circuits de 2 kW
- 1 baie de fichage de 450 lignes (2 kW max.) réparties plateau / salle
- 1 tour échafaudage SAMIA (hauteur travail 6m) pour les réglages.
- le gril et la poutre salle sont câblés (400 circuits 16 ampères 2p + t)

B) POUR LE SON :

1 système de cabine comprenant :

- 1 console numérique YAMAHA 01V96
- 2 enceintes amplifiées KH type (50 watts) écoute de cabine
- 1 lecteur/enregistreur MD TASCAM type MD-350
- 2 lecteur CD TASCAM 500B

1 système de diffusion salle comprenant :

- 4 enceintes L ACOUSTIC type MTD 112 (2 voies passives 250 watts).
- 1 amplificateur CAMCO type DX-12 + 1 amplificateur CAMCO type DL-1000CP
- 2 sub L ACOUSTIC type SB115
- 1 amplificateur CAMCO type DX24

1 système d'interphonie comprenant :

- 2 stations mobiles CINK de type Z4.
- 2 micros/casques BEYER type DT / 108 et 109.

IMPORTANT :

Le système de diffusion sonore, ainsi que la régie resteront en place, câblés, les enceintes disposées comme suit :

- 2 en salle au cadre, cour et jardin à 3,50 m du sol.
- 2 au sol cour et jardin (mobiles).

Aucune modification des câblages de la régie son ne sera possible pendant la durée du festival; nous procéderons à la mise en place et à l'affectation définitive du matériel pendant les jours de montage.

Le théâtre du Chien Qui Fume se réserve la possibilité de modifier ces équipements dans le cadre d'améliorations techniques.

- A LA CHARGE DE VOTRE COMPAGNIE :

A) POUR LA LUMIERE :

- Les projecteurs et accessoires (crochets de suspension, petits prolongateurs 5m maximum, doublettes, etc. ...).

IMPORTANT :

Je vous demande impérativement de prévoir un maximum de 35 unités (toutes puissances confondues) dans la conception de vos éclairages pour les représentations au théâtre du Chien Qui Fume.

Les possibilités d'accrochage en salle (sur la perche A) se limite à 60 unités au maximum d'où la nécessité de penser au moins pour cette partie à des projecteurs communs (plein feu par exemple).

D'autre part l'utilisation de projecteurs type 2 KW (excepté les 2 kW JULIAT), 5 kW, B.T. 500 est impossible, leur encombrement étant trop important par rapport à la place disponible au gril et en salle.

Il est intéressant de noter que malgré ces contraintes nous aurons au total environ 280 unités réparties au plateau et dans la salle.

B) POUR LE SON :

- Tous systèmes de diffusion sonore supplémentaires ou différents de ceux proposés par le théâtre munis de leur amplification et câblage.

C) POUR L'EQUIPEMENT GENERAL :

- Les rideaux et frises supplémentaires à l'équipement du théâtre ; ainsi que tous les systèmes de machinerie (poulies, fils, contrepoids, etc. ...) nécessaire à la suspension et à la manœuvre de vos décors, rideaux ou autres. Les divers dispositifs et les rideaux supplémentaires ne pourront pas rester en place sauf accord avec le directeur technique du théâtre du Chien Qui Fume.

2 - CONDITIONS DE MONTAGE :

a) Le déchargement des décors et matériel se fera exclusivement par les portes du fond de salle rue Saint-Christophe. Un inventaire et un marquage des matériels apportés par votre compagnie seront réalisés le jour du déchargement par un régisseur du théâtre du Chien Qui Fume et le régisseur de la compagnie.

b) Le théâtre ne disposant pas d'atelier ou de locaux appropriés à la construction, la finition des décors (menuiserie, peinture, etc. ...), la préparation du matériel publicitaire (encollage cartons, découpage, etc. ...) sont impossibles dans la salle et ses abords. Toutefois les modifications nécessaires pour l'adaptation des décors au plateau pourront être effectuées après accord du directeur technique du théâtre du Chien Qui Fume.

c) L'utilisation comme accessoires ou décors de matériaux tels que paille, sucre, farine, sable, terre, confettis, plumes, etc. ... se fera après accord du directeur technique prévenu le plus tôt possible. Ceci pour permettre l'organisation du nettoyage du plateau (personnel, matériel, produits) après chaque représentation.

IMPORTANT :

Une réunion technique de préparation ou vous serez conviés, sera organisée au théâtre du CHIEN QUI FUME au plus tard deux mois avant la date d'ouverture du festival. Un planning des montages sera défini au cours de cette réunion et vous sera communiqué au plus vite sous la forme d'un additif à la fiche technique contractuelle.

e) Le directeur technique du théâtre du Chien Qui Fume organisera la répartition des heures hors planning après consultation de l'ensemble des régisseurs et selon la réalité des besoins de chacun. Je vous demande de tenir compte avec précision des volumes d'heures qui vous sont impartis pour définir vos choix ou options en masse de décors, implantations, réglages lumière, balances et raccords comédiens.

h) Durant la période de montage l'équipe du théâtre du Chien Qui Fume est là pour faciliter votre installation. En aucun cas il s'agit d'une mise à disposition de personnel pour compléter votre équipe.

Veillez prévoir le personnel compétent et suffisant pour assurer la mise en place de votre spectacle, l'équipe du théâtre du Chien Qui Fume ayant ses propres tâches à réaliser pour la mise en oeuvre générale du lieu.

i) Dans le cas d'une avant-première, d'une générale de presse ou d'une télé pendant la période des montages il conviendra de prévenir le Directeur technique pour éviter toutes nuisances (bruits de coulisse, circulation, etc. ...) et pour permettre d'accueillir les invités dans les meilleures conditions. Toutefois ces avant-premières n'auront lieu que pendant les créneaux horaires de la compagnie concernée sauf accord du directeur technique du théâtre du Chien Qui Fume.

3 - CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT :

- a) Le spectacle doit impérativement commencer à l'heure prévue par le programme.
- b) Les coulisses, le plateau et ses équipements, la salle sont sous la responsabilité de votre compagnie durant le créneau horaire prévu par le programme.
- c) L'entrée, la circulation du public, la fermeture des portes de la salle au début de chaque représentation sont sous la responsabilité et effectuées par l'équipe théâtre du Chien Qui Fume.
- d) La sortie des spectateurs doit s'effectuer le plus rapidement possible (avec bien sûr tous les égards dus au public) pour permettre le démontage de vos décors dans les conditions de sécurité optimum.
- e) L'accès du public est strictement interdit sur le plateau, en coulisse et dans les loges (croisement des spectacles oblige). Les rendez-vous avec la presse, les acheteurs, les amis se feront dans le foyer du théâtre.
- f) Aucun élément de décors ne pourra rester fixe sauf accord entre le Directeur technique et l'ensemble des régisseurs des compagnies. Vous réaliserez votre marquage plateau selon vos habitudes pendant les répétitions, il sera passé en noir pour les représentations, les phospho recouverts au gaffer noir et découvert à chaque représentation. Prévoir des marquages de dimensions raisonnables.
- g) Les espaces de stockage n'étant pas clos, prévoir le rangement de l'outillage et du petit matériel dans des cantines fermant à clé.
- h) Votre compagnie est tenue de rendre le plateau vide et propre après chaque représentation. Le respect des horaires et des conditions de sécurité est sous le contrôle du directeur technique du théâtre du Chien Qui Fume qui est habilité à prendre toutes mesures dans le cas où il constaterait des anomalies ou manquements concernant les prescriptions des chapitres précédents.
- i) Pendant la durée du festival l'équipe du théâtre du Chien Qui Fume assure le fonctionnement général du théâtre; toutefois si un membre de l'équipe du théâtre du Chien Qui Fume est employé par votre compagnie, cela se fera toujours selon ses disponibilités, sous votre responsabilité, après accord du directeur technique et négociations avec la direction du théâtre (définition des tâches, durée de travail, horaires et salaires).
- j) Un accord préalable doit être impérativement demandé à la Direction Technique du Théâtre pour tous échanges ou modifications entre compagnies (plannings répétitions, horaires déchargements etc...). Aucune autorisation ne sera délivrée concernant les horaires de représentation de votre spectacle.

4 - CONDITIONS DE SECURITE :

- a) Tout le matériel électrique doit être aux normes CE (terre indispensable).
- b) Tout projecteur ou matériel accroché au-dessus de la scène et du public devra être muni d'une chaîne de sécurité.
- c) La nature des décors, accessoires, rideaux sera en accord avec les normes en vigueur dans les salles de spectacle (homologation M1 attention un certificat peut être demandé par les services de sécurité du département).
- d) Les accès régie et circulation du public devront être libres de tout encombrement lors des représentations.
- e) Pour des raisons de sécurité incendie, le stockage du matériel publicitaire (cartons, tracts, affiches) se fera hors des locaux du théâtre. Seule la quantité nécessaire à la diffusion dans le lieu sera stockée dans un espace prévu à cet effet.
- f) Pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle (en dehors des heures de représentations) au plateau, aux coulisses, aux loges et aux locaux annexes est autorisé uniquement aux personnes habilitées par la direction technique du théâtre du CHIEN QUI FUME en accord avec le responsable de la Compagnie.

5 - CONDITIONS DE DEMONTAGE :

- a) Aucun démontage du matériel installé au gril technique (machinerie, projecteurs, câblage, etc. ...) se fera avant la clôture du festival.
 - b) Le démontage et le chargement des décors et matériels techniques se feront le lendemain du dernier jour de représentation à partir de **10 heures le matin**. Un planning de travail sera établi quelques jours auparavant avec les régisseurs des compagnies.
 - c) Le théâtre ne pourra garder en stock aucun matériel ou éléments de décors sauf accord préalable avec la direction du théâtre du Chien Qui Fume.
-

En conclusion,

Si certaines conditions de cette fiche technique vous apparaissent contraignantes voire rigides, veuillez croire qu'elles sont indispensables au bon déroulement du mois de festival.

Je vous demanderai donc de "coller" le plus possible aux impératifs de celle ci, soyez assuré que de notre côté l'équipe du théâtre du Chien Qui Fume fait le maximum pour assurer la qualité et la réussite de l'ensemble du programme.

Cette fiche technique comprend 6 pages (numérotées 1 à 6), elle est contractuelle, veuillez m'en renvoyer un exemplaire signé au :

**Théâtre du Chien qui Fume
75 rue des Teinturiers
84000 AVIGNON.
Tél: 04.90.85.25.87
Fax: 04.90.86.80.68**

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez me joindre au :
06 60 56 09 48, ou me laisser un E-mail à pierrestruillou@gmail.com, je ne manquerai pas de vous contacter dans les plus brefs délais,

A Avignon le 1^{er} Janvier 2017

**Pierre STRUILLOU
Directeur technique**

**LA COMPAGNIE
Le Responsable**

Le Régisseur